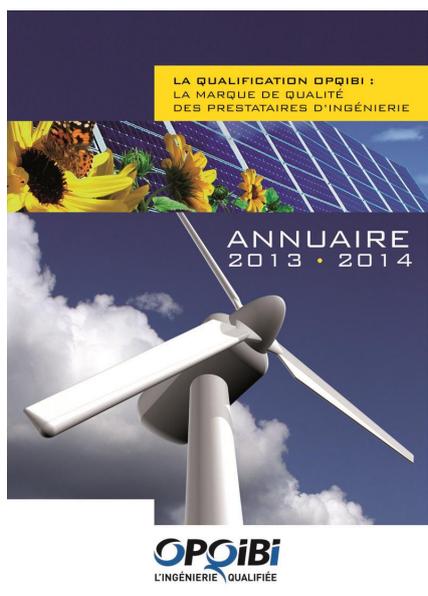


03/09/13

**Parution de l'annuaire 2013-2014 de l'OPQIBi  
et d'une fiche pratique  
« certificats de qualification et marchés publics »**

**1. Annuaire 2013-2014 des qualifiés OPQIBi**



L'OPQIBi vient d'éditer son annuaire 2013-2014.

Y sont répertoriées plus de **1300 structures d'ingénierie qualifiées** (ingénieurs-conseils, bureaux d'études, sociétés d'ingénierie, ...) :

- ☞ classées par ordre alphabétique, par rubrique de qualification et par département ;
- ☞ avec, pour chacune, une carte d'identité détaillée et l'ensemble des qualifications qu'elle possède.

On y retrouve également l'ensemble des documents de référence de l'organisme, à commencer par sa **nomenclature** comprenant les dernières qualifications entrées en vigueur.

A noter qu'une version en ligne de l'annuaire OPQIBi, mise à jour régulièrement, est disponible sur le site [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com), proposant des recherches par raison sociale, zone géographique, qualification ou mots-clés.

**2. Fiche pratique « certificats OPQIBi et marchés publics »**

Suite aux jurisprudences récentes et notamment à un arrêt du Conseil d'Etat du 11 avril 2012, l'OPQIBi a décidé d'éditer une fiche pratique relative aux marchés publics de prestations intellectuelles liées à la construction (ingénierie) et portant **sur l'examen de la capacité professionnelle des candidats à partir des certificats de qualification OPQIBi<sup>1</sup>**.

<sup>1</sup> Ce document a été rédigé par AdDEN Avocats (Elsa SACKSICK et Laurent GIVORD, avocats à la cour).

Cette fiche, parrainée par l'**AITF** (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), l'**AMF** (l'Association des Maires de France), l'**ATTF** (Association des Techniciens Territoriaux de France) et relue avec l'**AACT** (Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales), a pour objet d'indiquer aux pouvoirs adjudicateurs (maîtres d'ouvrage) **comment utiliser les certificats OPQIBI en toute sécurité juridique** pour apprécier les capacités techniques et professionnelles des candidats aux marchés d'ingénierie.

Téléchargeable gratuitement sur le site [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com), elle va faire l'objet d'une importante promotion et diffusion auprès des collectivités et organismes publics, notamment dans le cadre d'un « Tour de France » organisé avec QUALIBAT qui, après Marseille, Grenoble, Toulouse, Lyon et Montpellier, s'arrêtera :

- le 8 octobre à 14h30 Orléans
- le 17 octobre à 14h30 en Corse
- le 14 novembre à 14h30 à Rouen
- le 6 décembre à 9h30 à Paris (salon POLLUTEC HORIZONS)
- le 10 décembre à 14h30 à Strasbourg



### A propos de l'OPQIBI

L'OPQIBI est l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie. Créé en 1969, il s'agit d'un organisme « tierce partie » indépendant composé de 24 membres représentant les donneurs d'ordre (AITF, ATTF, FFB, FNTP, GDF-SUEZ, FNSCOP du BTP, SNCF, SIAAP, UNARC, USH, Ville de Paris), les prestataires d'ingénierie (CINOV, GÉFIL, SYNTEC-INGENIERIE) et les institutionnels (AFITE, AQC, ARENE-IDF, ASTEE, CSTB, COPREC, CSCA, QUALIFELEC, SNIPF, UNGE, UNSFA). Association loi 1901, il dispose de protocoles avec les Ministères du Développement durable et de l'Industrie et est accrédité par le COFRAC sur la base de la norme NF X50-091 (certificat n° 4-0526).

L'OPQIBI délivre des **certificats de qualification** aux prestataires exerçant l'ingénierie, à titre principal ou accessoire, dans les domaines suivants : Bâtiment, Infrastructure, Énergie, Environnement, Industrie, Loisirs - Culture - Tourisme. Une qualification OPQIBI atteste de la compétence d'une structure (personne morale) pour réaliser une prestation déterminée. Elle a pour objectif de sécuriser les clients dans leurs choix de prestataires capables de mener à bien leur projet.

Une qualification est attribuée sur la base des critères suivants :

- critères légaux, administratifs, juridiques et financiers
- critères techniques liés aux moyens d'une structure (moyens humains, matériels et méthodologiques)
- critères techniques liés aux références d'une structure (attestations clients, contrats et rendus d'études)

L'OPQIBI compte actuellement **plus de 1300 structures d'ingénierie qualifiées**.

Pour en savoir plus : [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com)

### Contact Presse :

Stéphane MOUCHOT - 01.55.34.96.33 - [opqibi@wanadoo.fr](mailto:opqibi@wanadoo.fr)